Bulletin municipal n°54

2ème semestre 2003

SOMMAIRE

- 2003 : une année qui compte ! ..... 2 - 3

- **Les travaux du Conseil Municipal et de l'Intercommunalité :**
  - Patrimoine ..... 5 - 6
  - Ecole - Cantine - Emploi 7
  - Communication ..... 8 à 11
  - Intercommunalité ..... 12 à 16
  - *Découvrons notre village : les quartier Lavignette, Lashountètes et Péret* ..... *17 à 22*

- **La vie associative :**
  - A.C.C.A. 24
  - Amicale des Anciens Combattants ..... 25 - 26
  - La Bibliothèque Municipale 27
  - Comité Quartier Angos 28
  - Comité d'Animation de Navailles-Angos 28
  - Conseil des Parents d'Elèves ..... 29 - 30
  - Don du Sang - Solidarité 31
  - Fédération du Conseil des Parents d'Elèves 32
  - Foyer ..... 33 - 34
  - Loisirs d'Automne 35
  - Paroisse Sainte-Croix des Lacs ..... 36 à 38
  - Volley-Ball ..... 39 - 40

- **Les informations diverses :**
  - Urbanisme 2ème semestre 42
  - Etat Civil 2ème semestre 43
  - Informations utiles 44

2003 : une année qui compte !

2003 a été l'aboutissement des études conduites depuis plusieurs années dans trois domaines :

* l'école,
* la place publique,
* l'équipement du quartier du stade.

De nombreux et importants concours financiers extérieurs ont permis de couvrir 75 % des dépenses d'investissements :

* Conseil Général (G. Labazée),
* Etat DGE,
* EDF-GDF,
* Syndicat d'Electrification (D. Saint-Pé),
* Ministère de l'Intérieur (A. Labarrère).

Les aides extérieures se sont élevées à 620 000 € (ou 4 100 000 F) la commune a fait son affaire des 230 000 € restants (ou 1 530 000 F).

Ainsi **l'école** a pu être dotée d'un nouveau local (informatique, BCD, …) d'un dortoir deux fois plus grand, d'un nouveau bureau du directeur, d'un local pour les enseignants, d'un autre pour les aide-maternelles, d'un hall d'entrée à l'abri des intempéries.

La place publique a été, grâce aux idées des uns et des autres (élus, associations, particuliers), complètement réaménagée, autour de l'école encore mieux sécurisée (vigipirate renforcé oblige !) : éclairage public, terrasses, mobiliers urbains, boulodrome, parkings ont trouvé leur place. Avec quelques plantes et fleurs, quelques guirlandes pour les fêtes, ce lieu de rencontre au centre du village devient plus agréable et plus convivial.

Un programme d'équipement concerté a été réalisé de la place Jaymes au stade. Ce programme complexe a nécessité la mise en cohérence et en complémentarité de nombreux organismes et financements de :

- Syndicat Mixte d'Assainissement pour l'assainissement collectif,
- EDF pour la mise en souterrain de la basse tension et moyenne tension,
- GDF pour l'amenée du gaz,
- le Conseil Général pour l'aménagement de la D 206 en liaison avec la DDE,
- les Télécom pour l'enfouissement des lignes,
- le Syndicat d'électrification pour l'éclairage public,
- les entreprises Bayol et BSE.

Maître d'ouvrage, la commune a coordonné l'ensemble de ces intervenants dans le souci de réaliser des économies de travaux en faisant en une seule fois (dans une même tranchée) la mise en place de tous les réseaux : c'est fait !

Reste pour 2004, il en est grand temps, la réfection de la départementale 206 dans le cadre d'un programme qui concerne le tracé de Morlaas à Doumy. Encore un peu de patience, les travaux en enrobé à chaud sont pour 2004, second semestre (270 000 €).

2003, aura été aussi l'année de la mise en place du **Pays du Grand Pau**. Cette nouvelle instance sera de réflexion, de proposition pour l'ensemble du territoire regroupant Pau bien sûr et les huit Communautés de Communes environnantes (cf. plus loin). C'est un pas décisif vers des programmes d'équipement global (infrastructures, transports, social, …) qui, parce que portés par le Pays, pourront bénéficier de financements particuliers.

Je retiendrai aussi de cette année 2003, la belle journée du 20 septembre où nous nous sommes retrouvés nombreux pour faire la fête, tous ensemble, autour et grâce à toutes les associations qui ont participé à l'animation et à la réussite de cette journée. Pourquoi ne pas recommencer en 2004 ?

Les fêtes de fin d'année sont là. Qu'elles soient les plus joyeuses, les plus paisibles, les plus agréables possibles.

A tous, à chacune, à chacun,

Bonnes fêtes.

Bonne et heureuse année 2004 !

Pierre DAVEZIES

LES TRAVAUX DU

CONSEIL MUNICIPAL ET

L'INTERCOMMUNALITE

PATRIMOINE

VOIRIE

Il a été réalisé en enrobé à chaud la descente de la voie de la salle polyvalente au chemin du Château et l'allée du cimetière menant au columbarium.

La commission avait fait établir des devis pour faire du réemploi partiel sur divers chemins dégradés. Nous avons contacté 3 entreprises ; aucune n'ayant répondu nous avons décidé de faire ces réparations au coup par coup avec du compomat.

Un second passage de nettoyage avec l'épareuse (Hourticq), un programme de nettoyage de fossés et quelques chantiers de préparation de voie seront réalisés par l'entreprise Lahitte d'ici la fin 2003. Quartier du stade, la voirie sera reprise en deux temps : 1er passage réalisé en novembre 2003 et reprise au printemps 2004 après que le terrain se soit tassé.

- Chemin Lahoundère repris par l'entreprise Bayol en totalité.
- Chemin des Crêtes : un renforcement électrique a été réalisé et les lignes enfoncées : réalisé par l'entreprise AMEC-SPIE, une remise en état du tronçon détérioré par les travaux sera réalisée au printemps prochain.

BÂTIMENTS

⇒ **Ecole primaire** : Entreprise ZARDO, peinture du bureau du directeur et de la salle de réunion avec photocopieur remplacé à neuf.

⇒ **Eglise d'Angos** : peinture du mur du cimetière ainsi que portails et croix et dessous du porche, chevrons et lambris (entreprise ZARDO).

⇒ **Eglise de Navailles** : le vitrail surplombant les fonds baptismaux avait souffert des intempéries et était brisé. Il vient d'être restauré par les Etablissement Strauss, verriers à Jurançon.

Ce vitrail date du siècle dernier (1850- 1880) réalisé dans les ateliers « MAUMEJEAN ». Ce type de vitrail est appelé « grisaille à palmettes » motifs peints à la main et cuit au four à 650°, exécuté sur des verres de couleurs teintés dans la masse et sur du verre blanc. Au cours du 1er trimestre 2004, les autres vitraux seront à leur tour restaurés afin de les renforcer et éviter qu'ils ne se cassent.

⇒ **Cimetière de Navailles** : afin de répondre aux demandes des familles qui ont choisi qu'à leur décès leur corps soit incinéré, un espace cinéraire a été construit au cimetière de Navailles.

Situé entre le nouveau et l'ancien cimetière, il est proposé trois solutions : le dépôt des urnes renfermant les cendres soit dans une tombe cinéraire (dimension 60 cm x 40), soit dans une case du columbarium. Pour ceux qui souhaitent répandre les cendres, un emplacement appelé « Jardin du souvenir » se trouve dans cet espace.

Pour tout renseignement, les administrés peuvent s'adresser au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture.

⇒ **La Croix du chemin Espérance** : grâce à H. Cassou, P. Zardo, les cantonniers, la croix à l'intersection de la RN 134 et du chemin Provence a pu être nettoyée et repeinte à la demande de notre curé et des membres du conseil paroissial. Merci à eux !

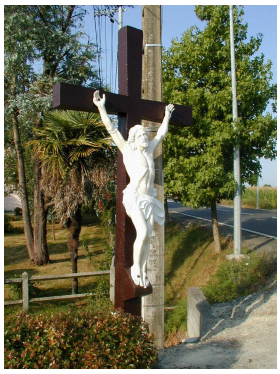

ECOLE - CANTINE

Quatre mois se sont écoulés depuis la rentrée scolaire. La sixième classe, les nouveaux enseignants, les nouveaux élèves, en particulier les 2-3-ans, tout ceci est déjà loin. Deux aides-maternelles aident à l'accueil des tout– petits : Claudine Desclaux et Angélique Bonamy.

Au restaurant scolaire également les deux services sont bien rodés. Les livraisons quotidiennes des repas permettent d'assurer le déjeuner de soixante-dix enfants environ. La préparation et la distribution des repas sont assurés par Mme Annie Boy et Maïté Sanchez. Selon les effectifs, Mmes Valérie Tempère, Nadine Capin, Linda Arrouy viennent leur prêter main forte.

EMPLOI : LE RÔLE PRIMORDIAL DE LA MISSION LOCALE

Située Place de la Tour à Morlaas , la Mission Locale Rurale Béarn Adour, propose divers services tels que :

1. des ateliers d'aide à la recherche d'emploi
2. des offres d'emploi en relation avec les employeurs locaux
3. un espace jeunes
4. des dispositifs d'accompagnement individuel pour accéder à l'emploi
5. un plan local pour l'insertion et l'emploi

Un accueil est assuré au siège à Morlaas, ou dans les 9 permanences : Arzacq,Garlin,Lembeye, Mazerolles, Thèze, Sévignacq, Montaner, Soumoulou et Serres-Castet.

Pour plus de renseignements, prendre rendez-vous auprès d'une conseillère de la Mission Locale en téléphonant au 05 59 33 63 67.

En vous rendant à la Mairie de Navailles, vous aurez également la possibilité de remplir un questionnaire sur votre projet professionnel qui sera adressé à la Communauté des Communes, centralisant toutes les demandes d'emploi des habitants des quatre villages y adhérant.

COMMUNICATION

Nouveaux horaires de la Mairie à compter du 1er janvier 2004 :

* Lundi ..... 10 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30—18 h 30
* Mardi ..... 08 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30—17 h 00
* Mercredi ..... 10 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30—17 h 00
* Jeudi ..... 10 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30—17 h 00
* Vendredi ..... 10 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30—17 h 00

Internet Haut Débit :

Vous avez été plus de 70 à répondre à notre enquête de mi-année 2003. Forts de vos demandes, nous avons écrit plusieurs fois à la Direction des Télécom. Nous venons de rencontrer M. Dugachard, Responsable Télécom des collectivités locales. Il nous a présenté les programmes d'équipements des autocommutateurs capables de diffuser l'ADSL. Grâce à notre insistance et à l'importance de la demande, le commutateur de Navailles-Angos sera équipé en 2004 (2ème semestre au lieu de 2005). Tous les abonnés de la commune rattachés à ce commutateur seront desservis en 2004 !

Dès la réalisation de ces travaux, nous organiserons une réunion publique pour présenter avec Télécom la nature des nouveaux services accessibles.

Repas des aînés :

Le repas offert par la municipalité aux aînés du village aura lieu le dimanche 25 janvier à la cantine scolaire. Nous vous attendons très nombreux et en grande forme.

Réception des nouveaux arrivants :

La réception des nouvelles personnes résidant dans la Commune depuis 2003 aura lieu le vendredi 16 janvier à 18 h 00, en présence des élus et des présidents des différentes associations.

Madagascar « UN RATEAU, UN PROJO » :

Dans le cadre de leur formation, quatre étudiants de BTS ACSE du LEGTA de Pau-Montardon effectuent un Projet d'Initiative et de Communication, afin de venir en aide à la population malgache : troisième pays le plus pauvre du monde. A cette occasion, ils organisent une collecte de petits matériels de jardinage et agricole (pelle, bêche, râteau, …) neufs ou d'occasion.

Le 02 janvier 2004 à la Mairie toute la journée.
Offrez aux agriculteurs malgaches de vrais moyens…
ils comptent sur vous...

INTERCOMMUNALITÉ

Le Pays du Grand Pau

La Charte de développement du Pays du Grand Pau est aujourd'hui totalement réalisée. Elle a été approuvée par la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, par les huit Communautés de Communes périphériques et par les deux communes associées (Pontacq et Labatmale). Elle a été présentée devant le Conseil Régional d'Aquitaine qui l'a lui aussi approuvée le 28 novembre 2003.

Fruit d'un intense travail de réflexion et de concertation conduit par l'Association des Elus et les techniciens du Pays, avec le concours du Conseil de Développement et le soutien efficace des chambres consulaires, cette Charte matérialise le projet de développement que le territoire souhaite mettre en œuvre au cours des prochaines années.

Cette première étape a permis à tous les élus de prendre la mesure des enjeux de ce territoire, que l'on peut qualifier de Pays « Urbain ».

L'objectif est de porter et de mettre en œuvre un développement structuré en veillant à un bon équilibre entre les différentes utilisations du sol sur l'ensemble du Pays. Cela ne saurait bien évidemment se mettre en place sans une réelle solidarité et la prise en compte des intérêts de chacun, qu'il soit urbain ou rural.

Bien entendu, la seule perspective aménagiste ne saurait guider ce projet de développement, qui ne doit pas être dissocié de son contexte économique, social, culturel, environnemental. C'est pourquoi, ce projet se veut être avant tout un projet humain, en donnant une place importante aux préoccupations sociales des habitants de ce territoire (lutte contre l'exclusion des personnes âgées dépendantes, répondre efficacement aux attentes des familles, des jeunes, …).

Les objectifs qui ont été fixés se traduiront en mesures opérationnelles et en actions, qui seront portées par les collectivités ou par des organismes privés, et qui pourront bénéficier de subventions spécifiques.

L'année 2004 inaugure donc une nouvelle phase, celle de la programmation des actions et de la contractualisation avec les partenaires institutionnels et financiers, à savoir l'Etat, la Région, le Département et l'Union Européenne.

L'essai vient d'être marqué. Il revient aujourd'hui aux forces actives de ce territoire, acteurs publics et privés, de le transformer afin de concrétiser dans le programme d'actions du Pays les ambitions qui ont été fixées.

Le Président, Jean-Pierre Mimiague

Crèche

Après la fermeture pour les congés d'été, la crèche a repris ses activités sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Luy de Béarn. Le personnel est désormais intégré au statut de la fonction territoriale.

Mme Bourtry en est la Directrice assistée par une infirmière, Mme Bardet, laquelle occupe un poste à mi-temps.

Maison de retraite

Un bail emphytéotique de 55 ans a été signé avec la Société Paloise qui va construire le bâtiment et qui le louera au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui gèrera l'établissement.

Zone d'activités économiques

Un nouveau bail a été signé avec le Syndicat du Haut Ossau pour agrandir la zone d'activités de 42 hectares, de la station d'essence d'Intermarché jusqu'au rond point d'Examéca, route de l'aéroport.

Pays du Grand Pau

La charte du Pays du Grand Pau a été approuvée par les conseils municipaux et conseils communautaires. Les projets pour les dix ans à venir sont :

1° revitaliser et aménager, mettre à niveau la qualité de vie des centres bourgs ;

2° maîtriser l'aménagement global du territoire, gérer en commun les problématiques territoriales ;

3° maintenir la compétitivité économique du territoire, soutenir l'emploi.

Cette charte de pays a obtenu l'aval des autorités régionales compétentes le 28 novembre 2003.

Statuts de la Communauté de Communes

Nos statuts doivent être en harmonie avec les projets et réalisations de notre EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ; c'est pourquoi nous avons dû les adapter à la politique menée aujourd'hui et pour les années à venir et les modifier en fonction des nouveaux textes de nos compétences nouvelles.

Ecole de musique

Les effectifs de l'école de musique de la Communauté de Communes du Luy de Béarn sont en augmentation cette année encore (+28) dont 3 nouveaux élèves de Navailles-Angos. Certains cours de piano sont dispensés à la mairie de Navailles-Angos.

L'école de musique a de nombreux projets d'animation et concerts :

⇒ Concert de Noël : celui-ci est organisé au profit du Téléthon le samedi 13 décembre à Montardon.

⇒ Auditions des classes d'instrument : à partir du mois de mars sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

⇒ Concerts des chœurs (enfants, ados et adultes) : le 02 avril 2004 à Uzein.

⇒ Concerts scolaires : les communes concernées sont Montardon, Navailles-Angos, Uzein et Sauvagnon. Ils se dérouleront aux mois de février et avril.

⇒ Spectacle de rencontres de guitare : 8 mai à Serres-Castet.

⇒ Rencontres d'harmonies : 15 mai à Serres-Castet et 16 mai à Sauvagnon.

⇒ Fête de l'Ecole de Musique : samedi 19 juin à Montardon.

⇒ Concert chœur du Luy : juin 2004 à Navailles-Angos.

Bio-composteurs

Afin de réduire la masse d'ordures ménagères, le SIECTOM a proposé de mettre à disposition des usagers des bio-composteurs afin de fabriquer soi-même du compost avec les épluchures de légumes. 20 appareils ont été mis en place.

Contrat Educatif Temps Libre

La Commune de Serres-Castet dans un premier temps, celle de Sauvagnon ensuite, ayant décidé de lancer une étude sur le temps libre des jeunes, le conseil communautaire a pris à son compte cette réflexion, l'étendant à l'ensemble des quatre communes de la Communauté.

Une première étape a consisté à faire « une étude – diagnostic ». Un questionnaire préparé par un Comité Technique composé d'élus de la Communauté, piloté par un coordonnateur a été envoyé à toutes les familles ayant un enfant ou un jeune **âgé de 3 à 18 ans**, ainsi qu'à ces jeunes eux-mêmes ; les associations ont également été consultées.

Les résultats, riches d'enseignements, montrent que **82 % des personnes ayant répondu aux questionnaires, sont satisfaites de l'organisation du Temps Libre des jeunes**.

Cependant, des besoins ou des attentes apparaissent ; les mois de septembre et octobre ont été consacrés à des rencontres avec toutes les personnes intéressées par ce dossier. Le Comité Technique a pu présenter une étude très complète au Conseil Communautaire du 26 novembre, qui a retenu les propositions suivantes :

⇒ un livret d'informations et un site internet vont être créés dans le but de mieux informer sur les activités existantes, communales et surtout communautaires. L'étude-diagnostic révèle en effet que beaucoup de besoins exprimés sont déjà offerts par les associations de nos villages.

⇒ un budget de 12 000 € sera voté en 2004 pour favoriser les transports intra et extra-communautaires pour des activités d'animation. Il sera mis en priorité à la disposition des CLSH.

⇒ les trois CLSH de la Communauté vont bénéficier d'une contractualisation avec la CAF au plan communal. La Communauté va contractualiser sur l'organisation et l'articulation des activités. Une harmonisation financière sera progressivement réalisée. Mais les CLSH restent de la compétence des communes.

⇒ la Communauté va poursuivre ses investissements pour les jeunes, d'abord en terminant l'implantation des « polysports » (Navailles-Angos et Serres-Castet l'ont eu en 2003, Montardon l'aura en 2004, Sauvagnon en 2005), ensuite en créant dans chaque commune une piste de rollers et un parcours VTT.

La Communauté n'a pas retenu la proposition de créer un poste de coordonnateur, la gestion municipale du temps libre reste donc maintenue.

Ces propositions ont été validées par le Comité de pilotage réuni le 02 décembre. Elles ne répondent pas à toutes les attentes formulées par les jeunes, leurs parents ou les associations. Mais elles sont une première étape, la Communauté restera très attentive à l'organisation du temps libre des jeunes, privilégiant toujours la diversité et la qualité des propositions qui leur sont faites.

Soulignons enfin la participation très active et très appréciée de la CAF et de la DDJS pendant toute l'étude menée par le Comité Technique, la CAF étant représentée par M. Ara, la DDJS par Melle Hontas.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Cette année 2003 le Centre de Loisirs « Les Marches du Béarn » a accueilli les enfants de nos communes en février, en avril, en juillet et en Août. Au total ce sont près de 200 enfants des communes adhérentes (Anos, Argelos, Aubin, Astis, Auriac, Carrère, Claracq, Doumy, Escoubes, Lalonquette, Lasclaverie, Miossens, Montardon, Navailles-Angos, Saint Armou, Sévignacq) et de quelques communes voisines qui ont participé aux activités de cette association.

Les oiseaux, le cirque, la nature, la plage, Astérix et Obélix, tous ces sujets ont fait partie des activités de cet été, programme riche et varié s'il en est. De plus deux mini-camps ont été organisés, l'un pour les 4-6 ans à la ferme de Buzy, l'autre à Cassen (près de Dax) pour les 7-12 ans.

Cette association forte de nombreux adhérents est gérée par un groupe de parents des différentes communes, aidés de quelques élus.
Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 12 décembre dernier, des parents soucieux de la continuité du service proposé dans le cadre d'un projet pédagogique de loisir, ont accepté de rejoindre l'équipe de gestion. Des projets également ont vu le jour au cours de cette assemblée, en partenariat avec la commune de Montardon, parmi lesquels on peut citer :

- une étendue des périodes : le mercredi ? 2ème quinzaine d'août ?
- une étendue des âges : inclure les ados ?
- des activités délocalisées.

Afin de travailler ces projets, une deuxième assemblée générale aura lieu le **mardi 06 janvier 2004** à 20 h 30 à la Mairie de Navailles-Angos.

Si vous voulez que ces projets se concrétisent, participez nombreux à cette assemblée générale.

LA VIE ASSOCIATIVE

A.C.C.A.

La saison de chasse est en cours. Avec le retour de l'automne, les migrateurs nous ont survolés et les palombes ont repris leurs quartiers d'hiver dans notre réserve de chasse, nous offrant ainsi le superbe spectacle de leurs évolutions.

Suite aux lâchers de gibiers de l'hiver, couvées et nichées, souvent perturbées, voire détruites par l'humidité du printemps, ont pu, cette année, se développer dans de très bonnes conditions.

Nous avons eu le plaisir de voir les comptages de fin d'été confirmer nos impressions. Nous avons néanmoins maintenu les prélèvements à un niveau volontairement bas, afin de bénéficier d'un bon effectif de reproducteurs pour la saison à venir.

Le grand gibier se porte bien. Après l'excellent accroissement qu'il a connu en 2002, un grand nombre d'adultes peuple cette année notre territoire et laisse espérer de nombreuses naissances mais aussi craindre quelques dégâts aux jeunes arbres en 2004.

Les battues sont en cours, elles se déroulent sur des zones limitées, chacune empruntée quelques heures le matin, une à deux fois par an et signalées par un panneautage sur les voies d'accès. Nous rappelons que dans le cas d'une entrée non motorisée dans l'enceinte d'une battue la prudence impose de signaler sa présence à l'un des chasseurs et de suivre ses conseils.

L'A.C.C.A vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur au contact de la nature pour la nouvelle année.

Le Président, Dominique Boucau

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonies du 16 octobre 2003 : anniversaire de la fin des combats en Algérie

Une assistance nombreuse s'est retrouvée à Garlin devant le monument aux morts en présence d'une nombreuse assemblée et des sections de Sévignacq, Arzacq, Thèze, Sauvagnon, Navailles-Angos et Garlin qui se joignaient à nous pour la première fois, des ACPG CATM TOE et veuves, des représentants cantonaux de l'UNC, ainsi que de nombreux porte-drapeaux dont celui de notre amicale. Monsieur Poublan, Maire de Garlin, nous a également honorés de sa présence.

Les cérémonies au monument étaient empreintes d'émotion et de recueillement et furent rehaussées par la participation d'une partie de la lyre garlinoise. Un repas succulent pris en commun à l'hôtel Barreyat à Garlin a été fort apprécié de tous et bien sûr, se termina par des chansons.

Cérémonies du 11 novembre 2003

Le 85ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré à Navailles-Angos.

Lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale, un hommage particulier a été rendu à Célestin Bouilhet qui nous a quittés cette année. Son sens de l'amitié et du devoir et sa grande jovialité resteront longtemps gravés dans nos mémoires. Rappelons quand même que Célestin fut durant de nombreuses années le porte-drapeau de notre amicale.

La messe, empreinte de recueillement et chantée par toute l'assistance, venue nombreuse, fut célébrée par l'abbé Louis Baradat, et suivie des cérémonies au monument aux morts.

Un vin d'honneur fut ensuite offert en Mairie par la Municipalité où Monsieur Pierre Davezies, entouré de la plupart de ses adjoints(es) et conseillers(ères) et des présidents d'associations, fit une allocution émouvante sur le devoir de mémoire, repris en cela par H. Lacassagne et J.B. Fourcade.

Vint ensuite la remise, des mains d'Henri Lacassagne, de la médaille au Titre de reconnaissance de la Nation, toute nouvellement attribuée aux combattants de tous les conflits, et nous avons pu chaleureusement féliciter notre ami Philippe Cazenaves.

Un repas servi par la jeune équipe d'Evelyne et Claude au restaurant « le 134 » à Navailles-Angos a réuni pas moins d'une cinquantaine de convives, toutes et tous ravis tant sur le plan gustatif que par l'animation et l'ambiance chaleureuse.

Merci encore une fois à toutes et à tous pour votre fidélité au souvenir, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette magnifique journée.

Au nom de notre Amicale, je souhaite à chacune et chacun de vous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les meilleurs de santé, bonheur et joies de toutes sortes pour vous et vos familles à l'aube de cette nouvelle année 2004.

Le Président, J.B FOURCADE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Coucou ! Il y a **toujours** une bibliothèque à Navailles-Angos, qui met **toujours** à votre disposition des ouvrages nombreux et variés, tant pour les enfants que pour les adultes ; environ 250 de ces ouvrages sont renouvelés tous les trois mois auprès de la Bibliothèque Départementale de Pau.

La bibliothèque est **toujours** installée au 1er étage dans les bâtiments de l'école, elle est ouverte le vendredi (sauf pendant les vacances scolaires) de 16 h à 18 heures et tous les samedis de 10 h à 12 h.

Depuis le 4 novembre, la bibliothèque se déplace à la maternelle pour distribuer des livres aux petits et raconter une histoire si nous en avons le temps. C'est avec plaisir que nous reprenons, tous les mardis, le chemin de l'école d'autant plus que notre action a été encouragée par quelques parents. Merci à M. Gabriel d'avoir bien voulu, cette année encore, nous ouvrir les portes de son école et aux nouvelles institutrices de leur très bon accueil.

Le nombre de notre équipe s'amenuise régulièrement par des déménagements, reprise de travail ou autres, alors si vous aimez les livres et avez un peu de temps libre, venez nous rejoindre.

Que dire pour terminer si ce n'est : venez nombreux, ne nous laissez pas devenir que des « rats de bibliothèque ».

Une très bonne fin d'année à tous.

La Présidente Chantal WASIK

COMITE DE QUARTIER D'ANGOS

Les fêtes du quartier d'Angos ont fait un « carton » grâce aux jeunes et aux moins jeunes. Elles se sont bien terminées avec les danses Basques et la pièce de théâtre en Béarnais. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine afin de perpétuer la tradition.

Petites sorcières et petits diablotins ont animé le quartier pour Halloween. Merci aux habitants d'Angos pour l'accueil qu'ils leur ont réservé et pour les nombreuses friandises distribuées. Le traditionnel goûter offert par le Comité a terminé cet après-midi.

Rendez-vous pour la soirée belote fin janvier. Un demi-agneau récompensera les gagnants. Nous comptons sur vous.

Joyeuses fêtes et bonne année à vous tous.

Le Comité du Quartier d'Angos

COMITE D'ANIMATION DE NAVAILLES-ANGOS

Merci à tous de votre participation aux fêtes qui ont connu cette année une bonne affluence.

Le repas préparé par « le 134 » connut un vif succès au dire de tout le monde.

La disco mobile « Discovery » qui anima les deux soirées enchanta petits et grands.

Rendez-vous à tous pour le Carnaval !

Le Président, Christophe Da Rocha

CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES

Cette année une rentrée dans la joie et la bonne humeur, avec l'ouverture de la sixième classe et l'arrivée de quatre nouveaux professeurs des écoles. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

L'assemblée générale du Conseil des Parents d'Elèves se tenait cette année le vendredi 12 septembre. Hormis les « fidèles » du groupe, quelques parents ont rejoint notre équipe. Des parents désireux de s'investir davantage dans la scolarité de leur enfant mais aussi l'envie de s'engager dans nos activités.

Départ du bureau et du CPE de Mme Christine Gauthier, Trésorière depuis plusieurs années. Quant à M. Cordeiro, il quitte le bureau mais reste membre du CPE.

Résultats des élections du 17 octobre pour le conseil d'école : un taux de 62 % de participation ; 68 % pour le CPE soit 4 postes au conseil d'école ; 32 % pour la FCPE soit 2 postes au conseil d'école.

L'équipe du CPE remercie l'ensemble des parents qui se sont déplacés pour voter et ainsi nous soutenir dans nos actions.

Les horaires de la garderie ont changé le matin. En effet, de 7 h 00 à 7 h 30 la garderie n'accueillait aucun enfant, nous avons donc pris la décision d'ouvrir celle-ci à 7 h 30.

Nous avons commencé la saison avec une soirée rollers très réussie. Quelques changements cette année : tout d'abord l'heure, 19 h 00 au lieu de 20 h 30 et la possibilité de manger un sandwich sur place.

Une cinquantaine d'enfants sont venus patiner sur la piste ! De nombreux parents étaient là aussi, se retrouvant autour d'un café. La prochaine soirée rollers aura lieu au mois d'avril, mais nous nous retrouverons courant janvier, un samedi après-midi pour de multiples animations.

Le vide-grenier se déroulera le dimanche 16 mai. La kermesse clôturera la saison des activités du CPE, la date de celle-ci n'est pas arrêtée.

Le CPE mène aussi des actions pour améliorer le quotidien des enfants (intervention au conseil d'école) c'est aussi la gestion de la garderie, l'aide financière pour le Noël de l'école. Cette année c'est également une aide financière pour le voyage des CE2, CM1 et CM2. Par conséquent, en participant à nos manifestations, vous nous aidez à offrir davantage aux enfants.

Constitution du nouveau bureau C.P.E. :

- Président M. Signoret
- Secrétaire Mme Chanéac
- Trésorière Mme Tempère
- Mme Bacabara
- Mme Belleguic
- Mme Bonamy
- Mme De almeida
- Mme Rius
- Mme Planes
- Mme Larroze
- Mme Magendie
- Mme Prévost
- Mme Masseing
- Mme Péhau
- M. Cordeiro
- M. Cluzeault
- M. Da Rocha

Le Président, Pascal Signoret

DON DU SANG

DONNER POUR RECEVOIR...

Dates de collectes à Navailles-Angos pour l'année 2004 :

- *jeudi 04 mars*
- *samedi 24 juillet*
- *samedi 02 octobre*
- *mardi 21 décembre*

Le don du sang a une particularité : si un jour vous recevez une transfusion, venant d'un ou plusieurs donneurs, ce qui peut vous sauver la vie ou vous aider à vous rétablir dans une période difficile, et bien après il ne vous sera plus possible de faire un don pour « rembourser » les heures de vie que cette thérapie vous aura octroyée, car pour des raisons de sécurité votre don ne sera plus accepté. On donne pour d'autres, avant que peut-être d'autres donnent pour vous.

Notre région étant souvent déficitaire en produit sanguin, il est donc important de donner régulièrement, d'autant plus si on est jeune et en bonne santé.

SOLIDARITE : BANQUE ALIMENTAIRE

Durant la journée de réception des produits de la Banque Alimentaire organisée par Mme Betty LOM, les habitants de Navailles-Angos ont déposé à la Mairie 307 kg de denrées alimentaires. Un grand merci à tous ceux qui se sont déplacés pour apporter leurs dons et ceux qui se sont relayés pour assurer la permanence.

FÉDÉRATION DU CONSEIL DES PARENTS D'ELÈVES

La rentrée des classes s'est bien déroulée avec l'obtention du poste d'enseignant qui a été attribué au lieu d'un demi poste l'année passée.

Nous remercions les parents qui ont voté pour la FCPE.

Il y a eu 62 % de participants, ce qui permet de dire que cette année nous avons eu deux fois plus de parents qui se sont sentis concernés par ces élections.

Il y a eu 4 postes au conseil d'école pour le CPE et deux postes au conseil d'école pour la FCPE.

Cette année, nous avons organisé notre marché de Noël le dimanche 7 décembre dans la salle Béarn. Tous les objets mis en vente ce jour-là ont été réalisés par les parents d'élèves. Nous remercions tous les parents qui nous ont aidés.

Il y aura aussi notre loto et peut-être d'autres activités à venir.

Comme l'an dernier, nous donnerons à l'école la somme de 340 euros pour le Noël des enfants.

Liste des représentants de la FCPE :

Mme ASSEMAT Muriel
Mme VALERA Rose
Mme LEPAUVRE Karine
Mme SERRES Céline

Nous espérons que plus de parents viendront nous rejoindre l'an prochain. Merci encore à tous.

Nous sommes au regret de vous annoncer que la FCPE de Navailles-Angos ne participera pas au financement de la classe découverte. Nous avons voulu organiser un marché de Noël afin d'aider à la mise en place du Noël de l'école (cirque, goûter et jouets) et de la classe découverte. Malheureusement, nous espérions plus de visiteurs, compte tenu du nombre d'enfants inscrits à l'école et du nombre d'habitants dans le village, ainsi que du succès rencontré l'année dernière.

Le marché de Noël ne sera peut-être pas reconduit l'an prochain ce qui est fort dommage car c'est notre village et notre école à tous.

La présidente, Muriel Assémat

FOYER

Présidente .....Martine CACHAU
Vice-président.....Pierrot ARRIEULA
Vice-Présidente.....Martine PAILLANAVE
Trésorier.....Gérard TAVEAU
Trésorière Adjointe.....Odette TAUZIET
Secrétaire.....Bernadette LOUSTAU
Secrétaire Adjointe .....Geneviève TAVEAU

Les responsables de section :

Chant : Lisette MOUSSEGNERAT 05 59 68 93 33
et Françoise JASA

Cyclo : Jean-Claude TORRES 05 59 33 86 25

Gymnastique : Betty LOM 05 59 33 80 82
et Simone CAZENAVES 05 59 33 80 31

Marche : Bernadette LOUSTAU 05 59 68 90 12

Montagne : Pierrot ARRIEULA 05 59 33 82 33

Pala : Jean-Jacques PELLIN 05 59 33 84 02
Jean-Claude LAVIE 05 59 33 81 47

Yoga : Mireille FOURCADE 05 59 33 99 25

Rapport d'activité des sections :

Chant

Les chanteurs répètent le vendredi soir à partir de 21 h, à la Mairie.

Ce semestre ils sont sortis une fois : le 9 novembre à Sévignacq pour animer une journée organisée au bénéfice de « FABIEN » ce jeune rugby-man accidenté au cours d'un match.

Cyclo

La randonnée des cyclos a eu lieu le 14 septembre. Par chance le temps était superbe, ce qui a contribué à la réussite de la journée. Contacter Jean-Claude TORRES (05 59 33 86 25)

Marche

La section « Marche » est une activité qui fonctionne toute l'année : le lundi matin dès qu'arrivent les premières chaleurs et lundi après midi à partir du mois d'Octobre.

On peut dire que cette année « ça marche ». En effet alors que nous étions 6/10 en moyenne l'an dernier à sortir régulièrement, depuis quelque temps de nouvelles marcheuses ont rejoint le groupe qui passe de 12 à 14.

Rendez-vous le Lundi à 14 heures, place du village, pour une randonnée de 8 à 10 Km (environ 2 heures)

Renseignements complémentaires auprès de Bernadette LOUSTAU . Tél : 05 59 68 90 12

Pala

Les entraînements de pala ont lieu salle polyvalente deux fois par semaine : un groupe le jeudi soir et un autre le vendredi soir. Contacter Jean-Jacques PELLIN.

Réveillon

Nous avons prévu de réveillonner salle Béarn. La soirée est ouverte à tous (les frais étant intégralement partagés). Vous pouvez appeler Pierrot ARRIEULA au 05 59 33 82 33 jusqu'au 21 décembre.

Yoga

Les séances ont lieu le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 salle Béarn. Il y a cette année une douzaine d'inscrits (dont deux hommes). Le professeur est toujours Mireille FOURCADE à qui on peut s'adresser directement au 05 59 33 99 25

Le Foyer de NAVAILLES-ANGOS attire de plus en plus d'extérieurs à la commune : des personnes d'ARGELOS, SAINT-ARMOU, MONTARDON, SAINT CASTIN, SAUVAGNON, CAUBIOS-LOOS, BUROS, ASTIS, UZEIN et même PAU nous rejoignent pour les activités que nous proposons et viennent même nous aider pour les manifestations que nous organisons. Ce phénomène permet des échanges avec les communes voisines, il est la source d'un enrichissement social et culturel et tisse des liens avec les « voisins » au sens large. Tout ceci semble aller dans le sens de l'intercommunalité, du regroupement des paroisses, etc. et nous pouvons nous en réjouir car le Foyer en allant dans le bon sens contribue à la réussite des autres regroupements.

Pensez à consulter le site internet du foyer mis à jour régulièrement par Jean-Jacques PELLIN **HTTP:/Foyernavaillesangos.free.fr**

L'équipe du Foyer

LOISIRS D'AUTOMNE

Durant le 2ème semestre de cette année notre association a continué ses rencontres toujours nombreuses dans la joie et la convivialité. Malgré cela le deuil est venu frapper notre association et certaines familles. Deux de nos plus anciens fidèles adhérents, Pierre Cassou, mon oncle, et Célestin Bouilhet nous ont quittés. Toute notre sympathie est pour leurs familles éprouvées.

Voici les sorties organisées durant ce 2ème semestre 2003 :

* *27 juillet* : visite de Toulouse et de la Cité de l'Espace

* *22 et 23 juin* : voyage à Rocamadour, gouffre de Padirac : 44 personnes

* *9 septembre* :voyage à Marquèze dans les Landes

* *19 octobre* : repas salle Béarn 76 personnes

* *06 novembre* : assemblée générale départementale des aînés à Mourenx. De nombreux thèmes sur les personnes âgées ont été abordés par M. le Préfet, M. le Président du Conseil Général, M. le Président National des aînés. Informations bien appréciées par tous les nombreux assistants.

* *18 novembre* : réunion de secteur « les Portes du Béarn » à St Jean Poudge - Conférence de M. Boué et M. Lemerle.

* *14 décembre* : super goûter salle Béarn

Le bureau organise tous les mardis à 14 h 30 salle Béarn des jeux : belote, scrabble etc… accompagnés de quelques friandises jusqu'à la fin février.

Notre association aura son assemblée générale en début d'année. Vous serez informés par la presse. Nous invitons par avance toutes les personnes ayant atteint l'âge de 55 ans et plus à venir nombreux ce jour-là.

Ce jour-là il y aura le renouvellement de tout le bureau. Notre ancien bureau, après plusieurs années de bénévolat et dévouement compte sur de nouveaux aînés pour continuer à porter le flambeau de notre association.

Loisirs d'Automne vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses Fêtes de Noël.

Le Président
Hubert CASSOU

PAROISSE SAINTE CROIX DES LACS

VIE DE LA PAROISSE

Ste CROIX DES LACS - SERRES-CASTET est le nom de la paroisse

Elle comprend les villages **d'Anos, Buros, Montardon, Navailles-Angos, Saint-Armou, Serres-Castet : 8 700 habitants d'après le dernier recensement.**
Le siège de la paroisse est Serres-Castet. Il y a deux autres relais : Navailles-Angos et Montardon.

Un prêtre est au service de cette paroisse : **le Curé : l'Abbé Dominique MAYE-LASSERRE** résidant au presbytère, chemin de la Carrère à Serres-Castet (en haut du village). Tel : 05 59 33 93 30 - Fax : 05 59 33 26 39
e-mail : Dominique.Maye-Lasserre@wanadoo.fr

Un séminariste de la Martinique, Pierre, est à ses côtés les week-ends.

MESSES DOMINICALES 2004
Le Samedi : 18 h 30 : Montardon ou Navailles (tous les quinze jours)
Le Dimanche : 9 h 30 : Buros ou St Armou
11 h 00 : église de Serres-Castet (en haut du village)

Le Centre Paroissial de Serres-Castet sera ouvert en 2004 pour une permanence le vendredi après-midi avec une bibliothèque religieuse.

Le Conseil paroissial, comprenant des membres des 6 villages (15 personnes), aide les prêtres. Les délégués de Navailles sont : Annie Hoarau et Evelyne Hau. Les relais des villages (35 personnes), c'est-à-dire tous les délégués de villages, se retrouvent une fois par an.
Le Conseil Economique (12 personnes) veille sur les finances de la paroisse.

LE CATECHISME
C'est dans ces trois relais cités plus haut, ces trois villages, que se fait le Catéchisme pour **210 enfants** avec **20 catéchistes**. L'abbé embauche toujours...
Le catéchisme débute en CE par l'Eveil à la foi avec une rencontre une fois par mois le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 au Centre Paroissial de Serres-Castet. Les réunions de parents se font en soirée à Montardon.
Il y a 1 célébration par trimestre pour les enfants de 4 à 6 ans.

Les rencontres du CE 2 au CM 2 ont lieu le mardi de 17 h à 18 h 15 à la mairie de Navailles.

La retraite pour les enfants de 1° communion aura lieu le mercredi 12 mai 9 h 45 – 17 h 30 à Uzein.

LES COMMUNIONS sont prévues : le dimanche 30 mai :10 h 30 Eglise de St Armou (rien à Navailles).

Profession de Foi : dimanche 13 juin au trinquet de Serres-Castet.
DES MESSES DE FAMILLES réunissent tous les enfants et les parents deux fois par trimestre dans une de nos églises. La prochaine aura lieu le dimanche 1er février 9 h 30 à St Armou et à 11 h à Serres-Castet.

LA CHORALE PAROISSIALE anime les offices religieux lors des fêtes importantes.
Elle vit une phase évolutive, due au remodelage des paroisses. L'action liturgique demande musiques et chants pour rendre belles les cérémonies et rassemblements de prière. Ce qui est beau, facilite notre relation avec Dieu. Nous lui exprimons nos joies, nos peines, nos espoirs en notre nom et avec toute l'assemblée des croyants. Nous apprenons des cantiques anciens et les répertoires nouveaux à une, 2 ou 4 voix A coup sûr, vous trouverez amitié et plaisir.

Répétitions à Montardon « Maison pour Tous » (face à l'église) le mardi de 20 h 30 à 22 h 00. Tel Pierre de Menditte Tel 05 59 33 18 80 ou à Pierrette Fourcade Tel 05 59 33 83 49.

Un journal inter-paroissial avec la paroisse Ste Quitterie en Béarn: "Campanes" donne des nouvelles des deux paroisses tous les deux mois. Abonnement : 12 € par an, ou 20 € de soutien.

Mariages et Baptêmes : en l'an 2003, **26 mariages** ont eu lieu, et **100 baptêmes** , 51obsèques. S'adresser au prêtre pour préparer ces sacrements.

PELERINAGES
Le Pèlerinage à St Jacques de Compostelle qui a eu lieu mi-octobre a emmené 53 personnes dont plusieurs de Navailles. Ce fut un succès pour tous de par l'organisation pour les marcheurs et les non-marcheurs, et de par l'ambiance conviviale et chantante.

En 2004 : Pèlerinage en Egypte (Le Caire, Le Mont Sinaï, la Mer Rouge et la Jordanie). Du 12 au 21 avril. 38 places sur 42 sont prises. Faites vous connaître auprès de l'abbé Dominique.

ACTIVITÉS DE L'AUMONERIE DU COLLEGE DE SERRES-CASTET
Les rencontres d'Aumônerie se passent à l'intérieur du collège pour les 6° et les 5°.
L'aumônerie est composée de 180 jeunes avec un aumônier-prêtre et 10 animateurs (trices) bénévoles.
La majorité des 6° fera la profession de foi le 13 juin au trinquet de Serres-Castet

*** Avec les jeunes de 5°,** la méthode se base sur des recherches où chaque jeune a des petites responsabilités à mener durant toute l'année et au moyen des enquêtes préparées et réfléchies ensemble. Rencontres les jeudis de 17 h 15 à 18 h 30 au Centre Paroissial de Serres-Castet

Le Sacrement de Confirmation commence à se préparer en classe de 5° pour se faire à partir de la classe de 4°-3°.
Les jeunes **des classes de 4° et de 3°** se retrouvent pour un camp de trois – quatre jours à la Toussaint (ils étaient 44 au camp de 2003) et tous les mois et demi au Centre Paroissial de Serres-Castet le vendredi entre 20 h 15 et 22 h 15.

Contact: Abbé Dominique MAYE-LASSERRE
Presbytère - Chemin de la Carrère à SERRES-CASTET

L'Aumônerie du LYCEE DE MONTARDON
a lieu le jeudi de 17 h 45 à 18 h 45 au lycée même, satellite 1.

Tous les sujets y sont abordés dans un esprit de franchise.

Tout cela dans une ambiance décontractée.

Contact: Abbé Dominique MAYE-LASSERRE

VOLLEY BALL LUY DU BÉARN

DU LOISIR A LA COMPETITION

Né voici cinq années de l'intercommunalité, notre club est issu de la réunion de la section loisir ufolep de Navailles-Angos et de la section compétition fédération de l'amicale Laïque de Serres-Castet. Ceci en fait un club atypique permettant à tous les adhérents de pratiquer le Volley-Ball quels que soient leurs âges et leurs niveaux.
Le principe du club est fondé sur le bénévolat, ce sont des joueurs de bonne volonté qui assurent les rôles d'arbitrage et de suivi des équipes. Nous avons besoin de tous.

Pour les plus jeunes de 8 à 15 ans
Entraînements le mardi soir de 18h30 à 20h salle polyvalente de Navailles-Angos
L'école de volley a été créée en 2001, son effectif est d'une trentaine d'enfants, répartis cette année dans les catégories poussines, benjamins, benjamines. Des tournois, encadrés par les entraîneurs bénévoles de l'association, se déroulent le dimanche une fois par mois dans les différents clubs du département.
Responsable : Gilles Bernatas 05 59 33 95 63

Pour les adultes intéressés par la compétition
Entraînements le mardi soir de 20h30 à 22h30 Salle polyvalente de Serres-Castet

Le championnat compétition adultes comporte cette saison 3 équipes : une équipe féminine et une équipe masculine en départementale, une équipe masculine au niveau régional, ce qui représente une quarantaine de joueurs.

Les entraînements sont dynamiques, sous la coupe de deux entraîneurs de qualité.
Pour l'équipe régionale, l'objectif est d'assurer le maintien, de travailler les bases et de stabiliser la cohésion d'une nouvelle équipe (5 nouveaux joueurs cette année). Pour l'équipe masculine en départementale, grimper un échelon de plus serait satisfaisant. Pour les filles, la saison s'annonce prometteuse : la période d'adaptation du début de saison (nouvelles joueuses, nouvel entraîneur) devrait bientôt porter ses fruits.
Responsable : Christian Landrieu 05 59 33 99 69

Pour les adultes désirant pratiquer le volley-ball loisir sans contrainte.
Entraînements le mardi soir de 21h à 23h Salle polyvalente de Navailles-Angos
(Matchs en semaine).

Dans la section loisir adultes, une trentaine de joueurs (hommes et femmes) se répartissent dans quatre équipes mixtes et deux équipes masculines et féminines, les ¾ dans le championnat ufolep et les autres en championnat fédération loisirs nouvellement créé.
Responsable : Thomas Lenoir 05 59 33 76 36

Les membres de la Commission Communication
Consultez les infos sur *http://volley.vblb.free.fr*

REGIONALE 2 MASCULIN

SAISON 2003/2004

CALENDRIER DES MATCHS A DOMICILE

(Salle polyvalente Serres-Castet)

Date	Heure	***Rencontre***
04/10/03	18h00	***LUY-BEARN / VILLENEUVE SUR LOT***
25/10/03	20h30	**LUY-BEARN / MERIGNAC**
15/11/03	20h30	LUY-BEARN / UNION BÉARNAISE
29/11/03	20h30	**LUY-BEARN / ST JEAN-DE-LUZ**
13/12/03	20h30	**LUY-BEARN / ORTHE**
31/01/04	20h30	**LUY-BEARN /DVSB LA TESTE**
06/03/04	20h30	**LUY-BEARN / ANGLET**
20/03/04	20h30	**LUY-BEARN / SAINT ASTIER**
03/04/04	20h30	**LUY-BEARN / ST MEDARD EN JALLES**
08/05/04	20h30	**LUY-BEARN / TALENCE**

Filles D1F

Masculins R2M

INFORMATIONS DIVERSES

URBANISME DU 2EME SEMESTRE

- ***Demandes de permis de construire*** :

Maisons d'habitation…….	13
Garage et abri de jardin……..	0
Installation agricole……...	0
Divers……..	3

- ***Autres*** :

Déclarations de travaux……..	5
Déclaration de clôture……...	1
Renseignement d'Urbanisme……	2
Certificats d'Urbanisme…….	3

ETAT CIVIL DU 2EME SEMESTRE

NAISSANCES :

* Tom, Quentin FERNANDEZ
  Né le 26 juin 2003

* Julie, Marie-Pierre LAUGA-CLERCQ
  Née le 28 juin 2003

* Colleen MORAIS
  Née le 06 juillet 2003

* Hugo, Paul-Henri FERREIRA
  Né le 14 juillet 2003

* Julie CLUZEAULT
  Née le 29 septembre 2003

* Rudy MARTINEZ
  Né le 21 octobre 2003

* Axel MUNOZ
  Né le 22 octobre 2003

MARIAGES :

* Sébastien MONMOULINEX
  et Christelle Nadine CABANNE
  Le 12 juillet 2003

* Philippe LAUGA-CLERCQ
  et Isabelle VINGTAN
  Le 16 août 2003

* Jérôme CAMPAGNE
  et Véronique Marie-Pierre Gilberte SIDOLI
  Le 23 août 2003

* Patrick THION
  et Corinne DA-ROS
  Le 13 septembre 2003

DECES :

- Yvonne Léonie LAHORE
  Veuve RICHE
  Décédée le 12 juillet 2003

- Pierre, Célestin BOUILHET
  Décédé le 24 juillet 2003

- François VICHERA
  Décédé le 25 septembre 2003

INFORMATIONS UTILES

URGENCES :
Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01
Pompiers : 18

SANTÉ–SOCIAL :
Médecins : docteur Philippe Bayle et Patricia Ganné - 05.59.33.80.40
Infirmière : Véronique Bernachot
05.59.33.82.24 (répondeur)
Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-Boulogne - 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :
Régime général : permanences assurées le jeudi de 14 h à 16 h à la Marie, **sur rendez-vous** au 05.59.72.14.72, par Mme Schweitzer et Mme Capdevielle.
Régime agricole : permanences à Thèze, château Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et 4ème jeudis de 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUY DE BÉARN :
Serres-Castet : 05.59.33.28.90

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR) :
Thèze **:** 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :
Thèze **:** 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :
Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)
M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03
Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :
Transports : CITRAM, trois lignes desservent la Commune quotidiennement. Horaires à votre disposition à la Mairie. Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mardi (containers) et le jeudi (caissettes bleues).
Garde d'enfants : une liste de personnes susceptibles d'assurer des gardes d'enfants est à disposition à la Mairie.

Emploi : Point Contact Emploi 05.59.33.83.85

Mission Locale Rurale Nord Est : place Sainte-Foy à Morlàas 05.59.33.63.67

Correspondant de presse : Jacques Lavie-Hourcade

Correspondant radio « La Voix du Béarn »
Jean-Michel Darteyron : 05.59.33.86.55

SERVICES :
Bureau de Poste : ouverture de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (05.59.33.80.92).

Sateg services des eaux :
Technicien M. Balao : 05.59.12.83.90
Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF (Thèze) 05.59.02.36.05
Dépannage gaz : 05.59.84.33.22
Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :
M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70
M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

Numéro gratuit
Imprimé bénévolement
N° 54— décembre 2003